

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Commune :
 CHAUNY

Numéro d'ordre du document d'arpentage :
 Numéro d'ordre du registre de constatation des droits :
 Cachet du service d'origine :

CERTIFICATION
 (Art. 25 du décret n°55-471 du 30 avril 1955)
 Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :
 A- D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
 B - En conformité d'un piquetage : et d'un lever effectué sur le terrain ;
 C- D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé par M. géomètre à
 Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.
 A CHAUNY , le 7/06/2021

Section : AS
 Qualité du plan : 1
 Echelle d'origine : 1/1000
 Echelle d'édition : 1/1000
 Date de l'édition : 7/06/2021
 Support numérique :

Document d'arpentage dressé par
 M. Laurent VINCENT
 à : CHAUNY
 Date : 06/2021
 Signature : Laurent VINCENT
 Société CIVILE PROFESSIONNELLE
 Géomètre Expert Associé
 02300 CHAUNY
 No D'INSCRIPTION 21003

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan renoué par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux même le piquetage.
 (2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc).
 (3) Précisez les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualifié de l'autorité expropriant).



DATE	DIVISION	DOSSIER
7/06/2021		210297/CH6397
 SCP VINCENT - 25b Boulevard Bad Kostritz - 02300 CHAUNY Tél:03.23.52.12.85 - Fax:03.23.39.42.59 - E-mail : foncier@scp-vincent.fr Site internet : www.scp-vincent.fr		